



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eaux et Forêts

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime

Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles

14 1 AOUT 2026



1623

2ème Appel à Candidature No 74/ 2026

Recrutement d'un chercheur Post-Doctoral en Géomatique appliquée à la gestion et la conservation des sols dans le cadre des projets du laboratoire - LR VENC

Article 1 : Objet

L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) se propose de recruter, dans le cadre des projets du Laboratoire de Recherche « Valorisation des Eaux Non-Conventionnelles » (LR VENC) un contractuel titulaire d'un Doctorat en Géomatique appliquée à la gestion et la conservation des sols ou équivalent.

Article 2 : Objet du service

Le(a) candidat(e) retenu(e) est appelé(e), sous la responsabilité scientifique de Mme Abir Ben Slimane, à assister l'équipe de travail dans les activités suivantes :

- Traiter et analyser les données expérimentales.
- Assister aux campagnes d'échantillonnage, de suivi de terrain et de recueil des données.
- Contribuer au développement et à la réalisation des protocoles de suivi des expérimentations.
- Contribuer à l'élaboration des rapports d'activités.
- Participer aux enquêtes de terrain auprès des acteurs locaux.
- Organiser une base de données des résultats du travail.
- Préparation d'une revue de littérature et contribuer à la rédaction des publications scientifiques.

Article 3 : Salaire et modalité de paiement

L'honoraire brut du mandat, y compris les taxes et toute charge sociale et fiscale, sera réalisé mensuellement dès la signature du contrat des deux parties et ceci jusqu'à la fin du contrat, à raison de deux mille dinars tunisien bruts (2000 DT) par mois, selon les modèles de contrats de prestation de services à durée limitée.

Article 4 : Durée de la collaboration

La collaboration avec le(a) candidat (e) démarre dès la signature du contrat pour une durée de 9 mois.

Article 5 : Compétences et qualifications requises

Conditions générales :

- Nationalité Tunisienne
- Jouissance des droits civils et politiques

Conditions professionnelles :

Le candidat(e) doit disposer du profil et des compétences suivantes :

- Être titulaire d'un doctorat en Géomatique appliquée à la gestion et conservation des sols ou équivalent ;
- Avoir des compétences dans la cartographie (sols, facteurs érosifs, réseau hydrographique,



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eaux et Forêts

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime

Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles

...);

- Justifier d'une expérience dans le domaine de la télédétection, l'imagerie spatiale et la photogrammétrie.
- Justifier d'une expérience dans le domaine de la prévention des risques naturelles, la dégradation des sols et/ou la CES ;
- Avoir une expérience dans l'analyse des caractéristiques physico-chimiques des sols est un atout ;
- Justifier d'une expérience dans le domaine d'analyse des enquêtes socio-économiques est un atout ;
- Très bonne maîtrise des langues française, arabe et anglaise avec une bonne capacité de rédaction dans les trois langues ;
- Esprit d'organisation et une bonne capacité à communiquer et à travailler en équipe ;
- Flexibilité des horaires de travail au bureau et sur terrain ;
- Avoir une capacité à travailler de façon autonome ;
- Avoir une bonne connaissance des outils bureautiques, informatiques et statistiques.

Article 6 : Procédure et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui présentent les conditions demandées, seront examinées par une commission désignée par l'INRGREF. L'évaluation se fera sur dossiers.

Le barème de notation est récapitulé dans le tableau suivant :

Critères de sélection	Score attribué
Dossier de candidature	
Diplôme et équivalence	20
Publications scientifiques dans le domaine demandé (5 points/article) avec justificatif	25
Projets de recherche dans le domaine demandé (2 points/projet) avec justificatif	15
Formations dans le domaine demandé (2 points/formation) avec justificatif	15
Communications (3 point/communication orale et 2 points/poster) avec justificatif	15
Stages/séjours scientifiques dans le domaine demandé (2 points/stage) avec justificatif	10
Total	100

Article 7 : Présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leurs dossiers par courrier Postal ou déposer directement leur demande au bureau d'ordre de l'INRGREF, dans un délai qui ne devra pas dépasser les 15 jours à partir de l'affichage de l'appel sur le site de l'IRESA (le cachet du bureau d'ordre fait foi) et en indiquant la mention suivante :

A ne pas ouvrir

Appel à Candidature No 74./2026

Sélection d'un Chercheur(se) Post-Doctoral en Géomatique appliquée à la gestion et conservation des sols ou équivalent – LR VENC

Adresse : Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفية والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eaux et Forêts

République Tunisienne

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime

Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles

Rue Hédi Karrai, BP 10, Menzah 4, 2080 Ariana

Les candidatures reçues après la date et l'heure susmentionnées ne seront pas prises en considération.

Article 8 : Éléments constitutifs du dossier

Le dossier de candidature se compose de :

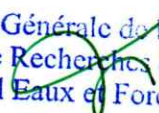
- Demande de candidature
- Lettre de motivation en français
- Curriculum Vitae avec photo
- Copie de la CIN
- Bulletin N°3
- Une déclaration sur l'honneur de ne pas exercer une autre fonction
- Copie conforme des diplômes obtenus
- Copie de la thèse de doctorat (format numérique).
- Copies des articles scientifiques publiés
- Copies des attestations de stages, des formations et des communications effectués, ainsi que des justifications de travail/projets prouvant l'expérience professionnelle.



Responsable du LR VENC
Pr. Mohamed HACHICHA

Chargée de la Direction de l'INRGREF
Pr. Sihem JEBARI


Chef LR VENC
Prof. Mohamed HACHICHA

Directrice Générale de l'Institut
National de Recherches en Génie
Rural Eaux et Forêts

Signature: Sihem Jebari

